



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

**11 Laurier St. / 11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2**

**Gatineau
Québec**

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

Regional Master Standing Offer (RMSO)

Offre à commandes maître régionale (OCMR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Commercial Acquisitions & Fast Track Procurement
Div/Div des Acquisitions commerciales et achats en
régime accéléré

11 Laurier St. / 11 rue Laurier
6B3, Place du Portage

Phase III
Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet Office Suppliers/Fourniture de bure		
Solicitation No. - N° de l'invitation E60PD-16OSFB/B		Date 2016-03-09
Client Reference No. - N° de référence du client E60PD-16OSFB		Amendment No. - N° modif. 008
File No. - N° de dossier pd032.E60PD-16OSFB	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PD-032-68690		
Date of Original Request for Standing Offer		2015-12-21
Date de la demande de l'offre à commandes originale		
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-03-21		Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Swanson, Manon		Buyer Id - Id de l'acheteur pd032
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-2945 ()		FAX No. - N° de FAX (819) 956-5454
Delivery Required - Livraison exigée		
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: As per call-up document/tel qu'indiqué sur la commande subséquente		
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Cette modification est émise afin de répondre aux questions reçues de l'industrie, de fournir une nouvelle version du Tableau électronique d'offre financière (TEOF) ainsi qu'une nouvelle version_2 de l'annexe B – Tableau des représentants

Questions et réponses

Question no 1 :

4.1.2.3 : Méthode de calcul: Comment déterminerez-vous dans quelle 'fourchette' de valeur se trouve un produit si les offrants donnent, par exemple, un prix pour un produit entre \$ 9.85 et \$ 10.15 ? Allez-vous utiliser le facteur qui s'applique au produit de 0.01 \$ à 9.99 \$ ou à celui de 10.00 \$ à 99.99 \$? Sur quel prix vous baserez vous ?

Réponse no 1 :

TPSGC se basera sur le prix stable offert le plus bas

Question no 2 :

4.1.2.3 : Méthode de calcul : b2) Pour les articles 501 à 2500 – Le facteur
L'annexe C renferme 2769 produits, est-ce que cela veut dire que les produits 2501 à 2769 ne font pas partie de l'évaluation ?

Réponse no 2 :

À la modification no 1 4.1.2.4 : Méthode de calcul
Supprimer b2) Pour les articles 501 à 2500.....
Insérer b2) Pour les articles 501 à 2769.....

Question no 3 :

6A.9 : Limite des commandes subséquentes : Les commandes minimums doivent être d'au moins \$ 50.00, est-ce que cela veut dire que les commandes de moins de \$ 50.00 ne sont pas assujetties aux règles et conditions de l'offre ? Incluant les prix et leur exclusion des rapports trimestriels ?

Réponse no 3 :

Les commandes de moins de \$ 50.00 ne sont pas assujetties aux règles et conditions de l'offre à commandes.

Question no 4 :

(TSAS) Soumission d'articles supplémentaires :
Est-ce que l'on peut soumettre des articles de marques maison parmi les 500 articles supplémentaires ?

Réponse no 4:

Oui pourvu que ces articles rencontrent les critères mentionnés ci-dessous (voir Appendice 1- Instructions générales – Tableau de soumission d'articles supplémentaires)

- 1) Articles qui viennent combler des lacunes dans le fondement du besoin;
- 2) Articles qui sont nouveaux sur le marché ou qui représentent une innovation;
- 3) Articles dont le prix est volatile (comme des supports d'information amovibles).

Question no 5 :

Annexe D : Escompte contre le prix courant : Notre industrie fonctionne avec des prix de détail (catalogue) et de prix net (en magasin ou sur site web). Sur quel prix désirez-vous que l'on donne l'escompte ?

Réponse no 5 :

Tel que stipulé dans la le tableau à l'annexe D, le prix courant est le prix affiché ou normalement demandé par l'offrant pour un article avant l'application de rabais ou réductions de prix. Puisque les catalogues ne sont typiquement imprimés qu'une fois l'an, le prix courant serait le prix qui se retrouve sur le site web des offrants là où il est affiché au grand public.

A l'article 6A.15.1 Transactions via the Exigences de la fonctionnalité du site Web

INSÉRER

h) Le site doit contenir le prix courant de l'offrant avant l'application d'escomptes ou de réductions prix relatives à cette offre ainsi que le prix final avec les escomptes ou réductions de prix appliqués

Question no 6 :

Si un utilisateur achète un produit de bureau hors du panier et hors du panier supplémentaire de 1500 produits, doit-il être inclus dans notre rapport trimestriel ?

Réponse no 6 :

Toutes les commandes subséquentes de \$ 50.00 et plus qui font partie de la liste des catégories qui se retrouve à l'annexe « A » (figure 1) de l'offre à commandes doivent être soumises dans le rapport trimestriel

Question no 7 :

Annexe B – Tableau des représentants des offrants

A la modification no 3 seulement les Province de l'Alberta et l'Ile du Prince-Edouard et « MASH » participeront comme utilisateurs autorisés. A l'annexe B ces régions apparaissent encore dans l'annexe. Est-ce qu'il aura une nouvelle version de l'annexe B

Réponse no 7:

Voir annexe B révisé.

Question no 8:

Appendice 1 Instructions générales- articles supplémentaires

Une fois que tous les offrants qualifiés auront été informés qu'ils se sont qualifiés à la suite du processus d'invitation à soumissionner. TPSGC demandera à chacun d'eux de fournir des prix et d'indiquer, pour chaque articles, les articles qui sont répertoriés ou non (oui/non) (jusqu'à 1500 articles)

Est-ce que les offrants peuvent assumer, lorsqu'ils fournissent la liste finale avec les prix, que les offrants qualifiés n'ont pas à avoir les 1500 articles répertoriés?

Réponse no 8:

La décision de répertoriés ou pas un article appartient à l'offrant et cela est une décision d'affaires. Toutefois, l'offrant doit s'assurer que les commandes pour les articles identifiés dans la liste finale seront rencontrées

Question no 9:

Est-ce que la liste finale éliminera tous les articles de marque maison ou exclusive à un fournisseur?

Réponse no 9:

La liste finale pourrait inclure des articles de marque maison. Toutefois, ces champs associés à la marque et le numéro de partie du manufacturier seront identifiés comme « marque maison ». L'offrant sera alors invité à fournir pour cet article sa propre marque-maison. Les articles exclusifs, ceux qui ne sont pas mis à la disposition de tous les offrants par un fabricant sera éliminé de la liste finale.

Annexe B – Tableau des représentants

Supprimer version 1

Remplacer par: version « V2 ».

Annexe C-1 – Tableau électronique d'offre financière (TEOF)

Supprimer version « V2 » du TEOF

Remplacer par: nouvelle version du TEOF version « V3 »

Toutes les autres termes et conditions demeurent les mêmes